



Déclaration conjointe de l'ACAT-Burundi, la FIACAT, CCPR, SOS torture/Burundi et l'OMCT

Dialogue interactif avec le Rapporteur Spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi

60^{ème} session du Conseil des droits de l'Homme

19 septembre 2025

Monsieur le Président,
Monsieur le Rapporteur spécial,

L'ACAT Burundi, la FIACAT, SOS torture Burundi, CCPR et l'OMCT vous remercient pour votre rapport.

Dix ans après la crise sanglante de 2015, qui a entraîné plus de 1 200 morts, 400 disparitions forcées et poussé environ 400 000 personnes à l'exil, l'impunité totale persiste pour les crimes les plus graves.

En 2024, nos organisations ont recensé plus de **170 personnes tuées, 103 arrestations arbitraires** dont la majorité visait les opposants politiques ainsi que **49 cas de torture et de détention**. Cette répression systématique visait à museler toute voix dissidente, tandis que les partis d'opposition ont vu plus de **50 réunions interdites ou dispersées par la police**, dans un climat de peur permanent. La situation s'est encore aggravée à l'approche des élections législatives et communales du **5 juin 2025**.

Afin d'illustrer ces tendances répressives et leur évolution, SOS-Torture Burundi a mis en place une carte interactive permettant de visualiser les dynamiques de la répression et de rendre visibles les zones les plus touchées, renforçant ainsi la documentation indépendante et crédible.

Face à cette situation alarmante et à la persistance des violations graves des droits humains, nous appelons instamment le Conseil à renouveler le mandat du Rapporteur spécial sur le Burundi et à renforcer ses moyens.

Je vous remercie.